

Fabrication d'ameublement et de panneaux à base de bois : Patronat et syndicats font front commun et réclament un plan d'urgence pour la filière

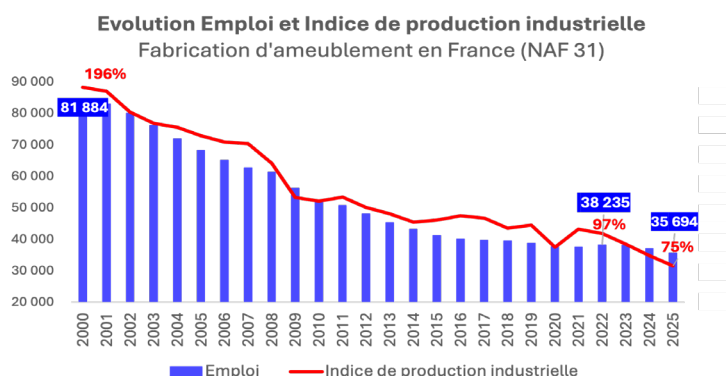
Il est exceptionnel que patronats et syndicats parlent d'une seule voix. Pourtant, les organisations patronales (l'Ameublement français et l'Unama) et les organisations syndicales (CFDT, CGT, FO et CFE-CGC) de la branche *fabrication d'ameublement et industries du panneau à base de bois* ont choisi de porter ensemble des propositions parce qu'ils considèrent que la situation de la filière dépasse désormais les intérêts de ses acteurs et relève d'un véritable enjeu de souveraineté industrielle, d'emploi dans les territoires et de transition environnementale. Ensemble, ils formulent un plan d'action de 10 propositions réparties en 3 grandes thématiques : relancer la consommation de meubles fabriqués en France, restaurer la compétitivité de cette industrie et garantir une concurrence loyale. Parce que le coût de l'inaction serait durablement supérieur à celui des mesures proposées, ils appellent à un soutien rapide et coordonné des pouvoirs publics.

1

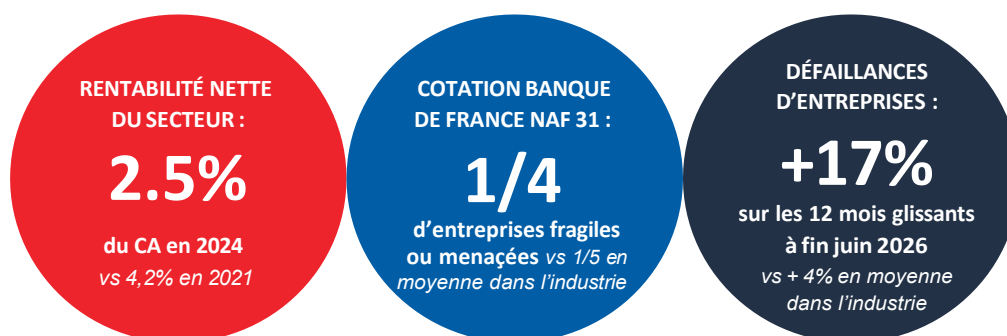
Une dégradation accélérée de l'activité avec des conséquences directes sur l'emploi et la pérennité financière des entreprises

Plus de la moitié des emplois détruits en 25 ans, dont plus de 2500 au cours des 3 dernières années.

source : l'Ameublement français d'après INSEE,
DARES et AGIRC-ARCO



La rentabilité nette des entreprises du secteur se dégrade, se traduisant par des défaillances de plus en plus nombreuses :



source : l'Ameublement français d'après données Banque de France & Observatoire Santé financière Codinf

Le 1^{er} semestre 2026 a vu l'annonce de **plans sociaux d'ampleur** dans des entreprises phares de l'industrie du meuble, comme par exemple un PSE impactant 225 personnes, soit 30% de l'effectif du Groupe Parisot-CBA Meubles.



2

Des causes multiples

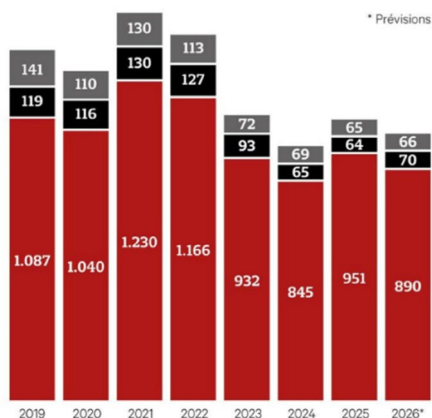
Un marché de l'immobilier historiquement bas.

Les achats de meubles se concrétisent entre 30% et 50% selon les produits à l'occasion d'un déménagement.

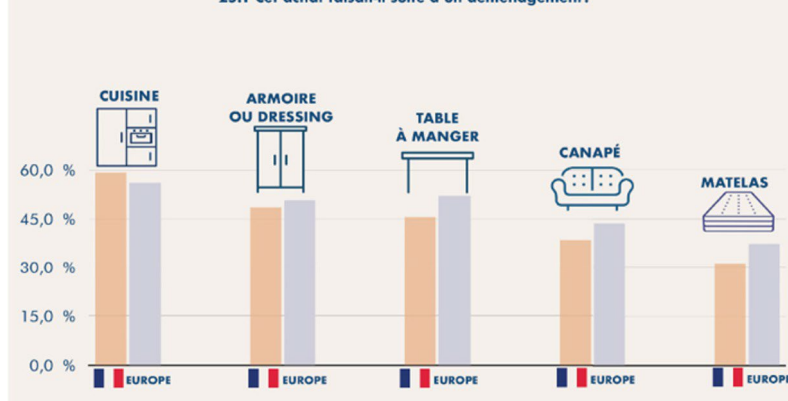
Vers un recul des ventes de logements en 2026

Ventes de logements, en milliers

Logements : ■ anciens ■ neufs individuels purs
■ neufs issus de la promotion immobilière



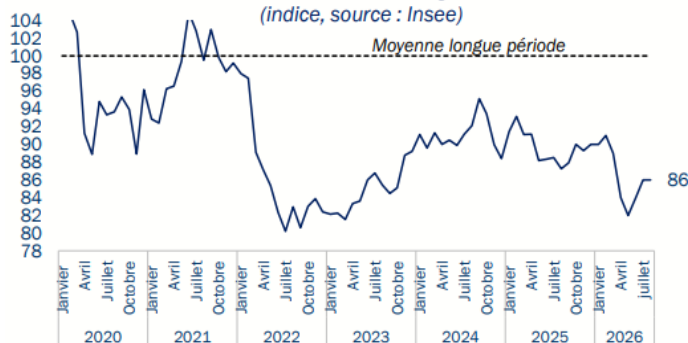
25.1 Cet achat faisait-il suite à un déménagement?



Un niveau de confiance des consommateurs sous sa moyenne de longue période depuis 5 ans, se traduisant par une tendance à épargner au lieu de réaliser des gros achats.

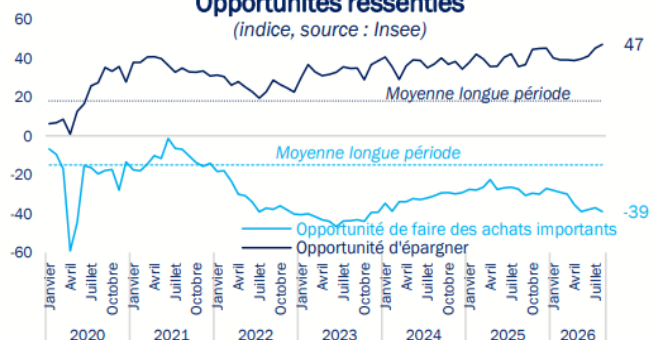
Moral des ménages

(indice, source : Insee)

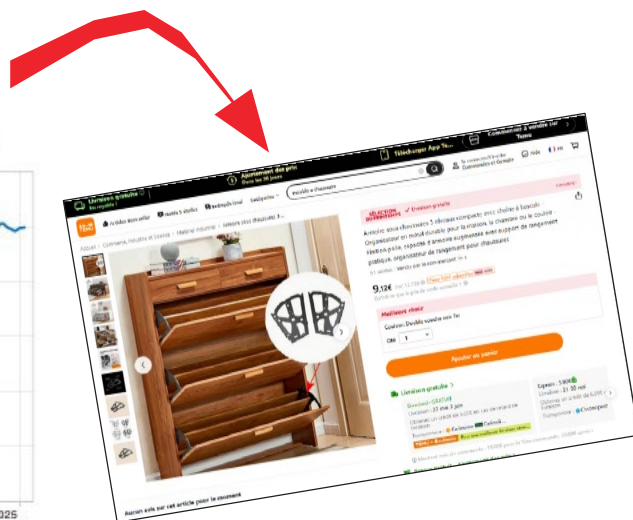


Opportunités ressenties

(indice, source : Insee)



Une concurrence déloyale des produits importés de Chine (dumping prix), notamment via les places de marché type Temu ou AliExpress qui facilitent la commercialisation de produits non conformes, qui crée de la déflation ; tandis que la France souffre de contraintes légales environnementales et fiscales qui handicapent sa compétitivité.



3

Quelles mesures mettre en place pour soutenir l'industrie de l'ameublement et du panneau de process ?

RELANCER LA CONSOMMATION DE MEUBLES EN FRANCE

#1. Stimuler le marché de l'immobilier (impact moyen terme) :

en attente des effets du plan Relance Logement 2030, bien que les impacts se traduisent dans l'ameublement de 12 à 18 mois plus tard.

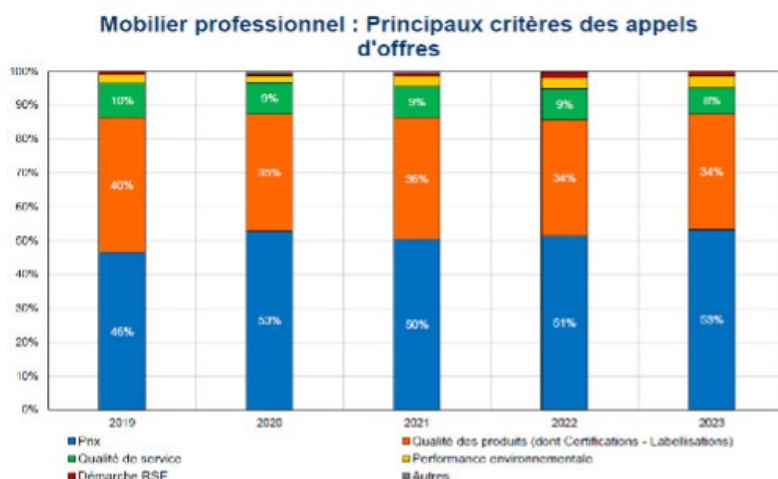
#2. Inciter les Français à désépargner :

proposition de déblocage du PEL à hauteur de 10.000€ pendant 2 ans pour l'achat de meubles neufs (201Mds d'encours auprès de 9 millions de détenteurs) – une mesure favorable au pouvoir d'achat des Français et qui n'a aucun coût pour les finances publiques.

Véhicule identifié : proposition de loi sur le pouvoir d'achat.

#3. Faire des marchés publics un vrai levier de développement en limitant le critère prix à < 50% de l'évaluation et en redonnant une vraie place aux critères qualitatifs favorisant le Made in France (RSE, qualité de service).

Le graphique ci-contre montre que le critère prix est passé de 46% à 53% dans les appels d'offres publics de mobilier entre 2019 et 2023





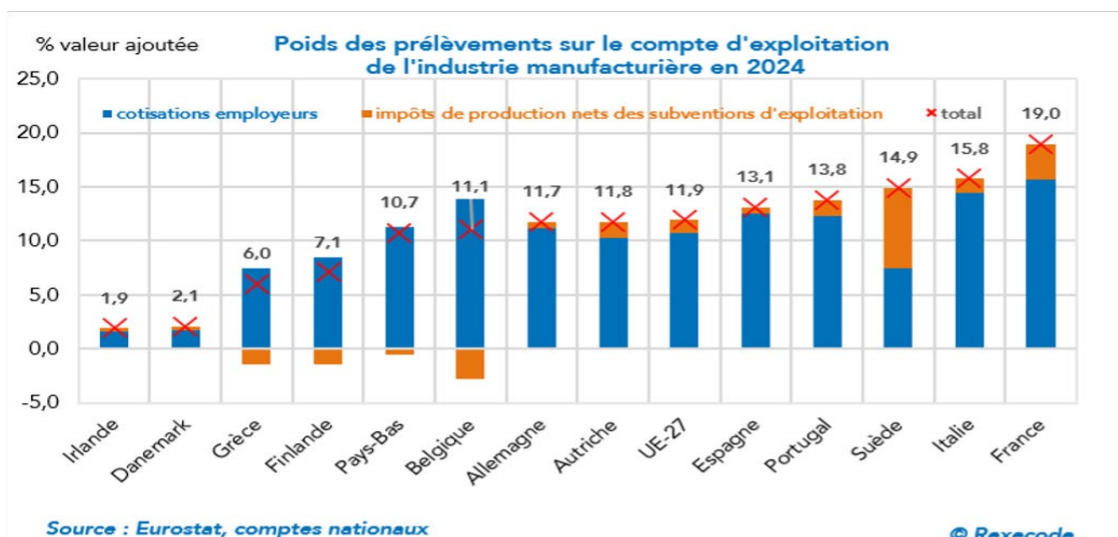
RESTAURER LA COMPÉTITIVITÉ DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE DU MEUBLE ET DU PANNEAU DE PROCESS

#4. Créer une différence prix en faveur de l'offre française écologiquement et socialement vertueuse à l'aide d'une TVA à taux réduit ou d'un malus écologique significatif à l'instar du dispositif ultra-fast fashion.

Véhicule identifié : PLF pour 2027 (TVA taux réduit)

#5. Baisser les prélèvements (impôts de production) sur les industries manufacturières contribuant à créer de la valeur sur le territoire, comme celles du panneau à base de bois et du meuble, pour permettre aux entreprises de retrouver de la compétitivité par rapport à leurs voisins européens et de redonner du pouvoir d'achat aux salariés.

Véhicule identifié : PLF pour 2027.



#6. Créer un suramortissement productivité pour accélérer la modernisation du parc productif, l'excellence opérationnelle, et l'adoption de l'IA industrielle.

Véhicule identifié : PLF pour 2027.

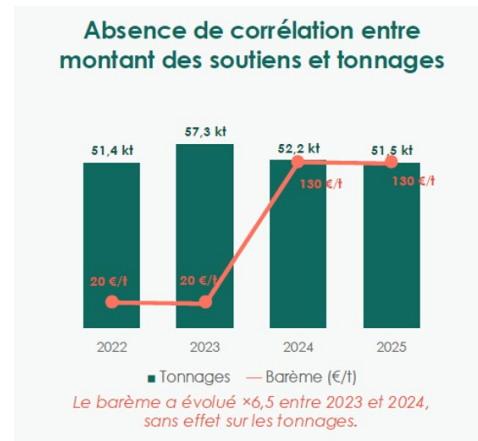
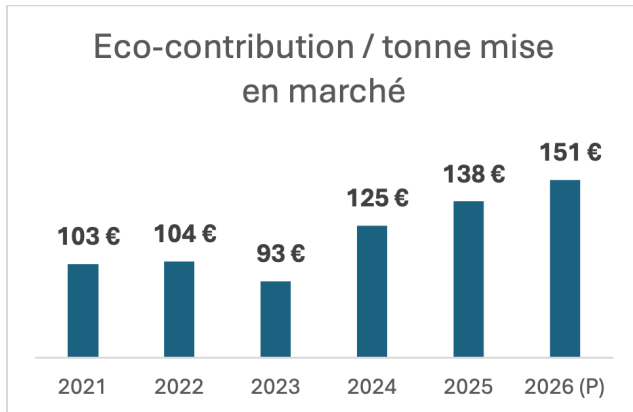
#7. Poursuivre la stratégie nationale en faveur des métiers d'art : renouvellement du Crédit d'Impôt Métiers d'art pour 3 ans, pérennisation du budget du label EPV et généralisation à l'échelle nationale d'un dispositif de soutien à la digitalisation des artisans et TPE (sur le modèle en Hauts-de-France : 40% des dépenses, jusqu'à 12.000€).

Véhicule identifié : PLF pour 2027.

#8. Réviser la trajectoire des éco-contributions en instaurant un moratoire sur la REP EA à l'image de

celui mis en place pour la REP Bâtiment, et **perenniser l'éco-contribution visible*** afin de renforcer la lutte contre la fraude.

En 2021 et 2025, +50% d'augmentation des éco-contributions par tonne de meubles mise en marchés, du fait des obligations des fonds réemploi et réparation, sans performance environnementale additionnelle.



* Depuis le 1^{er} janvier 2026, notre secteur est confronté à un vide juridique, alors même qu'un consensus parlementaire existe sur ce point. En effet, au cours des derniers mois, nous sommes parvenus à faire inscrire ce dispositif dans plusieurs textes, sans que cela puisse aboutir, pour des raisons de procédure ou de calendrier :

- Dans la loi de simplification de la vie économique (amendements [n°2104](#) et [n°2242](#)) – disposition censurée par le Conseil constitutionnel ;
- Dans le PLF pour 2026 ([amendement n°I-2854](#)) - amendement adopté mais non repris dans le texte sur lequel le Gouvernement a engagé sa responsabilité ;

Nouveau véhicule identifié : projet de loi DDADUE.

GARANTIR UNE CONCURRENCE LOYALE

#9. Lutter efficacement contre la concurrence déloyale :

- **Prioriser les ressources de la DGCCRF** vers le contrôle des produits d'importation.
- **Favoriser les enquêtes en coopération à 360 degrés** (sécurité, fraude fiscale, éco-contribution, RGPD).
- **Rendre les outils européens de lutte contre les dumpings prix plus accessibles aux filières** (nb. les procédures UE, mesure de sauvegarde ou dumping nécessitent des budgets d'analyse de 1M€ à la charge des secteurs industriels concernés).

#10. S'assurer d'une hiérarchie des usages du bois vierge et du bois déchets en faveur des usages de recyclage matière plutôt que de valorisation énergétique (fortement subventionnée aujourd'hui) pour préserver la souveraineté de l'industrie du panneau de process (et du meuble en France), et **transposer l'extension du mécanisme européen de compensation des coûts indirects liés au système d'échange de quotas d'émission (ETS)** pour les panneaux de bois

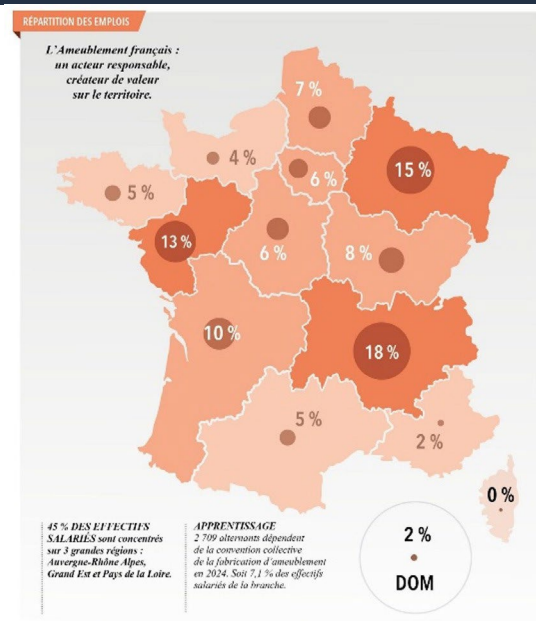
Véhicule identifié : projet de loi DDADUE (transposition directive RED III) / PLF 2027

Pourquoi soutenir la filière ameublement en France ?

UN ENJEU DE SOUVERAINETÉ

Impact social :

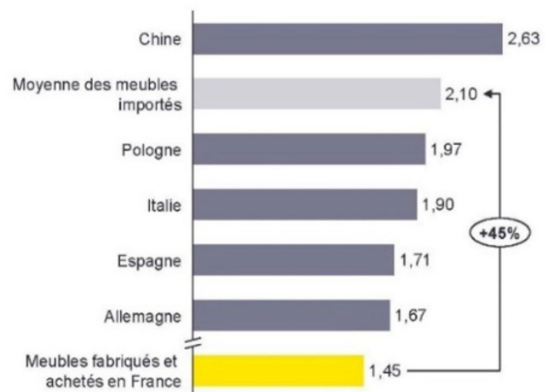
40.000 emplois salariés au sein de 14 400 ETI, PME et TPE implantées au cœur des territoires (75% hors zone métropolitaine). Une branche au dialogue social responsable et constructif, ayant paritairement décidé de dispositifs pour préserver l'emploi (dispositif mesure d'urgence, contribution conventionnelle formation, etc.).



Impact environnemental :

Favoriser une production nettement plus décarbonée que les produits d'importation, valorisant à 97% ses meubles en fin de vie (dont 2/3 en recyclage matière).

Nombre moyen de kgCO₂éq. émis par kg de meuble importé, pour les cinq principaux pays d'origine des importations françaises de meubles, en 2020



Note de lecture : pour 1kg de meuble importé de Chine, 2,6kg de CO₂ sont émis.

Impact sociétal :

Offrir aux consommateurs français une offre milieu de gamme de qualité, gage de sécurité, et créatrice de valeur sur le territoire.

